

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 11.11.2025
Visible par le public jusqu'au: 11.02.2026
Numéro de publication: AR-VS05-0000002263

Entité de publication



Commune de Saint-Martin (VS), Rue de l'Eglise 5, 1969 St-Martin VS

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Marie-Claude Moix, Saint-Martin (VS)

Bénéficiaire de l'autorisation

Madame Marie-Claude Moix
Domicile :
Rue de la Proveric 24
1969 Eison (St-Martin)

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Café de la Tour, Rue de la Combe 28, 1969 Eison (St-Martin)
Parcelle 2165, plan 14 MC

Description de la prestation de services

Mets ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place; mets à emporter et/ou à livrer;
boissons avec ou sans alcool à emporter et/ou à livrer

Heures d'ouverture :

Un après-midi par semaine de 13h00 à 17h00
Vendredi de 16h00 à 20h00
Samedi de 10h00 à 16h00
Dimanche de 8h00 à 13h00

Contenu de l'avis

Enseigne : Café de la Tour
Début de l'activité : dès autorisation d'exploiter

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2024 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de St-Martin porte à la connaissance du public que la personne désignée ci-dessus lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours, dès la présente publication.

Point de contact

Commune de Saint-Martin (VS)
Rue de l'Eglise 5
1969 St-Martin VS

Délai

Expiration du délai : 12.12.2025